



Mairie
de
VALLÈGUE
(Haute-Garonne)

Republique Française

Extrait du registre des délibérations

COMMUNE DE VALLÈGUE

Délibération n° 2023-06-01

SEANCE DU 12 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-trois et le douze juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 6 juin 2023

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, TUDELA François, ROUX Patrick, BEY-CREUX Céline, CARRIÈRE Jean-Louis, DEVORA Daniel, GUILLES Bernard MALET, Jacques, PINAUD Jérôme, RICHER Pascale, ZINDEL Laurent.

Absents qui ont donné un pouvoir : **SABLAYROLLES Evelyne** a donné procuration à TUDELA François, **GALTIER Patrice** a donné procuration à ROUX Patrick, **ESCRIEUT Patrice** a donné procuration à CAUSSINUS Serge.

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

Objet : DM N°1

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la décision modificative N°1 selon le tableau suivant, reprenant le compte de réserve à ajouter au budget primitif 2023, les dégrèvements de taxes foncières 2021 et 2022 accordées aux jeunes agriculteurs et du versement obligatoire de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) à l'agent polyvalent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	3 000.00 €	
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	738.00 €	
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics		62 091.84 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 738.00 €	62 091.84 €
D 6411 : Personnel titulaire		2 000.00 €
D 6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance		1 000.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés		3 000.00 €
D 7391111 : Dégrèvement de TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs		738.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		738.00 €
D 023 : Virement à la section d'investissement	62 091.84 €	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	62 091.84 €	
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	62 091.84 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	62 091.84 €	
R 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés		62 091.84 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves		62 091.84 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Rémy ZANATTA




Transmis au représentant de l'Etat le : 15/06/2023

Publié le : 15/06/2023